



**LA PRISE EN SOIN DES TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS
de type maladie d'Alzheimer et apparentées
« Boîte à outils pour une mise à jour de vos connaissances et de vos pratiques »**

1/4

• **Contexte :**

La prise en soin orthophonique des patients présentant un trouble neurocognitif fait parfois peur aux praticiens. Ces pathologies complexes demandent une approche singulière du patient et de son entourage, qui amène les orthophonistes à chercher des solutions pour améliorer l'efficacité de leurs pratiques, dans un contexte d'évolution de la maladie.

L'idée de cette formation est de proposer une boîte à outils de solutions (moyens techniques mais également thérapies et savoirs-être) basées sur des fondements scientifiques. Une mise à jour des terminologies sera proposée, et les éléments du contexte du recueil de l'anamnèse, du bilan mais également de l'annonce du diagnostic seront également abordés.

Cette formation s'appuie sur les préconisations de la HAS, en particulier le guide décrivant les parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif (TNC) associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée. Il complète différents travaux de la HAS sur ce thème. Son objectif est de proposer aux professionnels des repères précis et des outils pour la mise en œuvre de soins et d'aides adaptés dès les premiers signes de la maladie (traitement non médicamenteux) pour améliorer la prise en charge et maintenir le niveau d'autonomie et de bien être notamment au domicile.

• **Objectifs pédagogiques :**

- Adapter sa posture de praticien dans le cadre de la prise en soin de patients avec un TNCM
- Cibler ses objectifs de prise en soin
- S'interroger sur l'impact fonctionnel de son intervention

• **Formateur :** **Éric WIEMERT, Orthophoniste**

Ancien chargé de cours au Département d'orthophonie de la faculté de médecine de l'Université NANCY-LORRAINE
Président du Syndicat Départemental des Orthophonistes des Vosges
Maître de stage, encadrement de mémoires

• **Date :** samedi 23 mars 2024

Durée : 1 jour (7 H)

Horaires : 9 h 00 – 17 h 30

• **Lieu :** CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) Hôtel IBIS (Villers-Semeuse)

• **Tarifs :**

Libéral : 250 € / DPC : 266 € / Salarié : 300 €

• **Public visé :** orthophonistes

• **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

• **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- **Nombre de participants :** 20
- **Moyens pédagogiques techniques :**
Formation présentielle, avec vidéos, manipulation de matériels
Un document photocopie relié contenant le programme de la formation, la bibliographie de la formation, la déclaration d'intérêts du formateur et le diaporama de la formation sera remis aux stagiaires.
- **Moyens d'encadrement :**
Le formateur sera présent pendant la journée de formation.
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant cette journée. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de : Edmée REMY – 06 85 56 16 31 – edmee.remy@gmail.com
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.
Modalité d'évaluation de la formation :
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.
- **Programme :**

MATINEE : - Durée : 3H30

- **Actualisation des terminologies portant sur les troubles neurocognitifs**
Références au DSM5, la CIM10, qu'en disent les auteurs ?
- **Adaptation de nos pratiques en fonction du mode d'exercice**
- **EBP: Evidence Based Practice**
Définition
- **Les droits des patients selon la HAS**
- **L'anamnèse**
Recueil de la plainte, de l'histoire de vie et des antécédents
- **Le bilan orthophonique**
Quels outils ? Comment les choisir ?

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formatation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- **Le CRBO (Compte-Rendu de Bilan Orthophonique)**

Comment alléger, synthétiser et se déculpabiliser

- **La restitution du CRBO**

Le cadre, le langage adapté et la méthode

- **Éducation thérapeutique**

Définition

- **Objectifs thérapeutiques**

Lesquels ? Pourquoi ?

Plasticité cérébrale : définition

3/4

APRÈS-MIDI : - Durée : 3h30

- **La prise en soin orthophonique**

Les lignes de base, revue des thérapies et stratégies à notre disposition

- **Le déroulement d'une séance type**

Des routines ?

- **Partageons nos idées de matériels**

Présentation des matériels adaptés et mise en commun de nos idées

- **Éthique**

Quand mettre fin à la prise en soin ?

- **Exercice coordonné et accès direct**

Quels enjeux ?

- **La formation pluriprofessionnelle**

Comment former les autres professionnels de santé ?

Présentation d'un outil de dépistage rapide à destination des médecins.

- **Et sur les réseaux, on en dit quoi ?**

Questions/Réponses

- **INFORMATIONS PRATIQUES :**

Lieu de la formation :

Hôtel IBIS STYLES Charleville-Mézières (08000 VILLERS-SEMEUSE)

Hôtel en périphérie de ville, accès rapide depuis l'autoroute. Parking gratuit sur place.

Si arrivée en train, en informer l'organisatrice qui peut organiser un transport jusqu'à l'hôtel

Possibilité de venir en bus depuis la gare (fréquence des bus assez faible)



Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil : dès 8h30, remise de documents.

- **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

4/4

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

- CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

- Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

- Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site www.monodpc.fr , 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).